

## Le dédouanement en un temps un peu plus court

Constat fait lors de la 14e réunion d'évaluation des contrats de performance jeudi à Douala, entre autres.

Le trimestre novembre 2013 – janvier 2014 a été meilleur que les deux précédents pour l'administration douanière. Avec entre autres des délais de dédouanement améliorés. Au niveau des véhicules par exemple, on est passé de 5 jours à 24 heures. Grâce notamment à l'une des principales innovations de la dématérialisation, le centre pilote bureau Tmfd (Terminal mixte fruitier de Douala). Quant au délai de passage des autres marchandises, il est passé de 15,9 à 15,4 jours.

Des chiffres communiqués lors de la 14e réunion d'évaluation des contrats de performance le 27 février dernier dans la capitale économique. Une rencontre présidée par Fongod Edwin Nuvaga, représentant du Directeur général des Douanes, Minette Libom Li Likeng. Le contrat de performance est un outil de management dont l'objectif entre autres est de réduire les délais de passage des marchandises au port et à l'aéroport de Douala ; renforcer le partenariat Douane/Entreprises ; améliorer le niveau de recouvrement des droits et taxes de douane ; accroître la transparence et la responsabilité des acteurs de la chaîne de dédouanement ; promouvoir la qualité du service en récompensant les inspecteurs de visite et opérateurs économiques ayant réalisé les meilleures performances au cours du trimestre... Ces deux catégories ont donc été distinguées jeudi dernier à Douala. Et les résultats du trimestre ont été « excellents » selon Fongod Edwin Nuvaga. Pour le contrat de performance opérateurs, élaboré autour de 7 indicateurs, on note que 14 entreprises sur 18 ont satisfait aux conditions. Sans surprise, ce sont les Brasseries du Cameroun, comme lors du trimestre précédent et de plusieurs autres exercices, qui occupent la première place. A côté de ces bons élèves, on a Unipal Central Africa. Un opérateur dont les résultats n'ont pas convaincu l'administration des Douanes, qui a préféré suspendre son contrat. Toujours concernant les opérateurs, on note trois nouveaux venus pour cette convention de performances : Nestlé, Soacam et Azur.

Du côté des inspecteurs de visite, la majorité des bureaux principaux concernés ont vu tout leur personnel engagé dans les contrats dépasser le score de 100%. Autres performances qui pourraient être mesurées, celle des différents acteurs de la place portuaire, selon le représentant du Dg des Douanes : « **des réflexions sont en cours, sur haute instruction du Premier ministre, chef du gouvernement, après recommandation du Cameroon Business Forum et de l'atelier de facilitation du transit en zone Cemac** ». Acteurs qu'il a tenus à remercier « **pour la bonne collaboration afin d'alléger les difficultés des opérateurs lors du passage de leurs marchandises au port autonome de Douala** ».